

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU LUNDI 19 FEVRIER 2018  
A 18 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 - Délégation de fonction des élus : modifications

II – FINANCES

2.1 - Budget principal et budgets annexes : débat d'orientation budgétaire 2018

2.2 - Lycée professionnel et technologique de l'Arrouza - Association nationale de la race bovine lourdaise : demande de subventions

2.3 - Tarifs services publics 2018 : additif restaurant funiculaire du Pic du Jer

2.4 - Golf municipal de Lourdes : tarifs 2018 modifications

2.5 - Service vie citoyenne jeunesse : demande de subventions pour les projets CLAS, visa junior et chantier été jeunes

2.6 - Services publics 2018 Pic du Jer : modification de la catégorie d'âge « jeune »

2.7 - Association pour le rayonnement artistique de Lourdes (ARAL) : avance sur versement - subventions 2018

III – CULTURE

3.1 - Convention de partenariat ville de Lourdes - Institut National du Patrimoine (INP) pour la réalisation d'un chantier-école « Arts textiles » au musée pyrénéen du 8 au 13 avril 2018

IV – SPORT

4.1 - Golf municipal de Lourdes : convention d'utilisation par l'association sportive Lourdes Pyrénées golf club pour l'année 2018

V – TRAVAUX / URBANISME

5.1 - Massif forestier du Pic du Jer : avenant de transfert au profit de la SCI Dayita de la convention pour concession de passage conclue avec Madame Patricia CALVET

5.2 - Transfert des zones d'activités économiques au profit de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : convention de mise à disposition partielle de service

5.3 - Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour le renouvellement d'un câble HTA souterrain sur les parcelles communales rue des Rochers et 13 avenue du Maréchal Foch : convention

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

5.4 - Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour le déplacement d'un poteau électrique sur la parcelle communale cadastrée section CW n° 72, sise 28 rue du Pibeste à Lourdes : convention

VI – MARCHES PUBLICS

6.1 - Création d'un groupement de commandes entre la ville de Lourdes et le syndicat intercommunal multi-accueils jeunesse et écoles du pays de Lourdes (SIMAJE) dans le domaine des transports et désignation des représentants auprès de la commission d'appel d'offres du groupement

VII – PERSONNEL

7.1 – Renforts saisonniers 2018

8.1 - Décisions du Maire : compte-rendu

LOURDES, le 13 février 2018

Le Maire,



*Joseette Bourdeu*

Joseette BOURDEU

Vice-présidente du conseil départemental des Hautes-Pyrénées  
Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées  
Présidente du Syndicat Intercommunal Multi-Accueils Jeunesse Ecoles